

**Note de présentation brève et synthétique retraçant les
informations financières essentielles des Comptes
Administratifs 2019**
Art. L2313-1 du CGCT modifié par l'art.107 de la loi NOTRE

COMPTE ADMINISTRATIF M14 OU BILAN DE L'EXERCICE 2019

Conformément à l'article 107 de la loi portant organisation territoriale de la République (NOTRE) qui crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités territoriales, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit désormais être jointe aux comptes administratifs et aux budgets primitifs de la commune.

Les comptes administratifs 2019 ont été approuvés le 6 février 2020 avant le vote du budget principal.

La section de fonctionnement regroupe : toutes **les dépenses** nécessaires au fonctionnement de la collectivité :

- **Les charges à caractère général** : contrats de prestation de services, fluide, énergie, maintenance, assurances, frais de télécommunication, d'entretien des locaux, achats de petits matériels et fournitures...
- **Les charges de personnel**
- **Les charges financières liées à la dette**
- **L'autofinancement / solde excédentaire de la section de fonctionnement**
- **Les dotations aux amortissements, les provisions...**

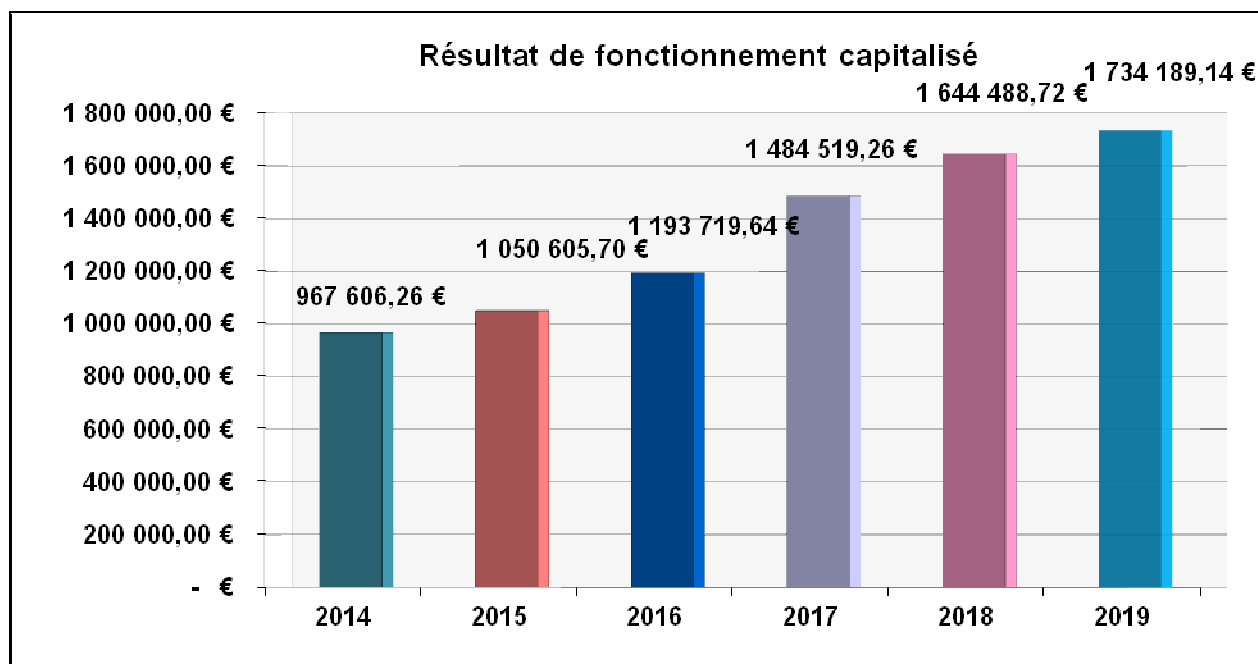
: Et toutes **les recettes** :

- **Impôts et taxes**, notamment la taxe d'habitation et les taxes foncières
- **Les dotations de l'Etat**
- **Les produits des services municipaux**

Résultats chiffrés de la section de fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
9 109 822,03€	10 844 011,17 €
Rappel 2018	Rappel 2018
9 608 915,79 €	11 253 404,51 €

Le résultat de fonctionnement de l'année 2019 laisse apparaître un excédent de **1 734 189,44 €** (*pour mémoire, excédent de 1 644 488,72 € en 2018*), en augmentation de **5,45%** par rapport à 2018.



La commune affecte une partie de ce résultat en section d'investissement pour privilégier le financement de ses projets et maintenir un vaste programme d'investissements.

- **Les dépenses de fonctionnement :**

Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Evolution 2019/2018
9 276 328 €	8 873 335 €	8 776 106 €	9 608 916 €	9 109 822 €	-5,19%

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **9 109 822 €** en 2019, soit une baisse de **5,19 %** par rapport à 2018. Cette baisse est principalement due aux opérations d'ordre comptabilisées en 2018 et qui ne se retrouvent pas en 2019 (sortie de l'actif du domaine du Mas suite à sa vente à la fondation John Bost pour **1 100 000 €**).

Les opérations réelles s'élèvent à **8 221 197,13 €** en 2019 contre **7 841 307,36 €** en 2018, soit une hausse de **4,84 %**.

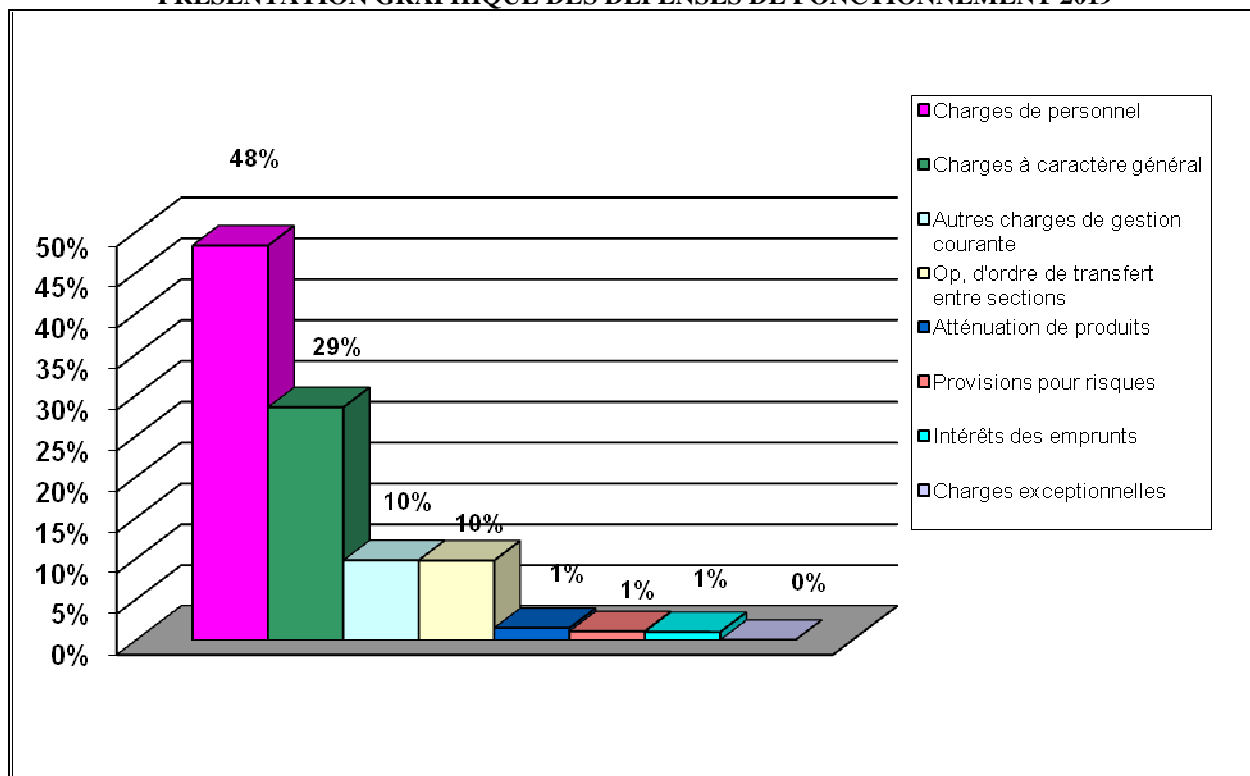
Les principaux postes sont :

- **les charges à caractère général** (achat d'alimentation pour le restaurant scolaire, fournitures d'entretien et de voirie, eau, abonnement électricité, gaz, fioul, assurances...) / **+3,72%** par rapport à 2018.
- **les charges de personnel** : dans la plupart des collectivités, les charges de personnel constituent le premier poste de dépense. Ce chapitre est en légère augmentation en 2019 et reste maîtrisé avec 117 agents en 2019 contre 113 en 2018. Il représente 48,31% (contre 46,79% en 2018) des dépenses de fonctionnement / **+2,60%** par rapport à 2018.
- **Les atténuations de produits** correspondent aux prélèvements du FPIC et la taxe d'habitation sur les logements vacants / **+0,17%** par rapport à 2018.
- **les subventions** versées aux associations / **+17,53%** par rapport à 2018.
- **les charges financières ou intérêts des emprunts** / en constante diminution du fait du désendettement continu de la commune / **-8,83%** par rapport à 2018.
- **les provisions** / **+100%** par rapport à 2018.
- **Les opérations d'ordre** (dotations aux amortissements et sorties d'actif) : elles sont constituées d'opérations de transfert entre sections, inscrites pour la contre partie en recettes de la section d'investissement / **-49,73%** par rapport à 2018.

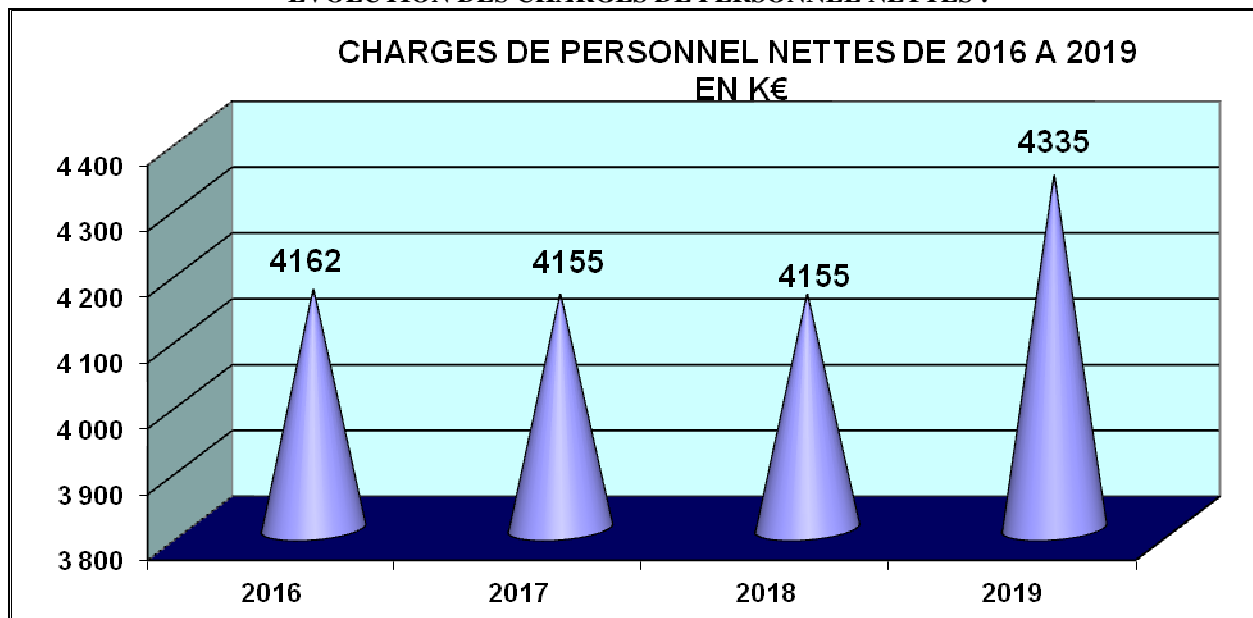
Répartition chiffrée des dépenses de fonctionnement

CHAP	LIBELLE	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Evolution 2019/2018
011	Charges à caractère général	2 527 310,46 €	2 531 865,88 €	2 504 958,45 €	2 598 228,66 €	+3,72%
012	Charges de personnel	4 398 183,18 €	4 420 096,56 €	4 289 540,47 €	4 401 256,60 €	+2,60%
014	Atténuation de produits	105 299,00 €	127 041,00 €	135 920 €	136 150 €	+0,17%
65	Autres charges de gestion courante	912 237,35 €	805 637,12 €	758 333,27 €	891 271,72 €	+17,53%
66	Intérêts des emprunts	130 196,34 €	112 449,51 €	100 387,39 €	91 525,61 €	-8,83%
67	Charges exceptionnelles	15 877,40 €	2 854,30 €	2 167,78 €	2 764,54 €	+27,53%
68	Provisions pour risques	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000 €	100 000 €	+100%
Sous-total opération réelles		8 139 109,73 €	8 049 944,37 €	7 841 307,36 €	8 221 197,13 €	+ 4,84%
042	Op, d'ordre de transfert entre sections	734 231,32 €	726 162,01 €	1 767 608,43 €	888 624,90 €	-49,73%
TOTAL		8 873 335,05 €	8 776 106,38 €	9 608 915,79 €	9 109 822,03 €	-5,19%

PRESENTATION GRAPHIQUE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019



EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL NETTES :



Les recettes de fonctionnement

Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Evolution 2019/2018
10 326 933 €	10 067 055 €	10 260 625,64	11 253 404,51 €	10 844 011,17 €	-3,64%

Les recettes de fonctionnement sont composées :

- **Des produits des services du domaine et des ventes diverses** qui correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, transports scolaires, camping, cimetières, centre culturel, bibliothèque...) / **+17,27%** par rapport à 2018.
- **Des impôts et taxes** (taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non-bâti...) / **+1,98%** par rapport à 2018.
- **Des dotations et participations** versées par l'Etat, la Région, le Département... / **-7,97%** par rapport à 2018.
- **Des autres produits de gestion courante** / revenus des immeubles / **+8,21%** par rapport à 2018.
- **Des atténuations de charges** / remboursement du salaire des agents en arrêt maladie / **-38,23%** par rapport à 2018.
- **Des produits exceptionnels** remboursement de sinistres par les assurances, ventes immobilières / **-66,26%** par rapport à 2018.
- **Des opérations d'ordres** / travaux en régie, amortissements des subventions / **+5,39%** par rapport à 2018.

Il est à noter que le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux pour la 7^{ème} année consécutive (la dernière année concernée par une pression fiscale était en 2012. La commune avait alors augmenté le taux de la TH de 1,18 % et le taux du foncier non bâti de 1,20 %).

Montants des produits de la fiscalité locale pour 2019 :-

- Taxe d'habitation : **1 521 925 € / Taux de 14,59%**
- Taxe foncière sur le bâti : **2 580 091 € / Taux de 26,85%**
- Taxe foncière sur le non bâti : **194 754 € / Taux de 102,09%**

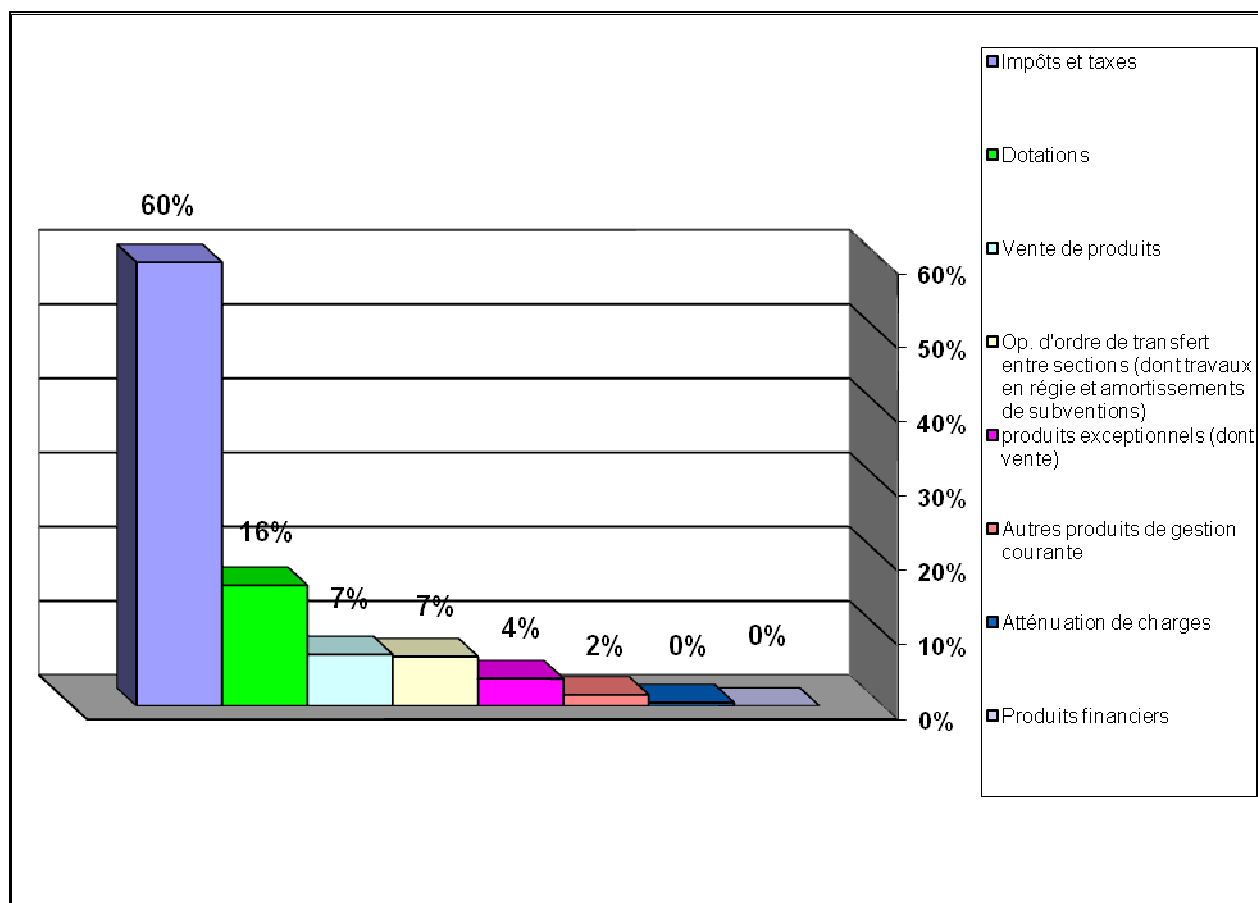
Parallèlement, elle a aussi fait le choix de préserver non seulement le pouvoir d'achat des familles en maintenant le tarif des repas à la cantine scolaire à 1,60 € (inchangé depuis 1995), mais aussi une stabilité dans l'ensemble des tarifs municipaux.

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **10 844 011,17 €**, soit une baisse de **3,64 %** par rapport à 2018.

Répartition chiffrée des recettes de fonctionnement

Chap	Libellé	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Evolution 2019/2018
70	Vente de produits	719 542,06 €	583 938,74 €	643 181,58 €	754 279,90 €	+17,27%
73	Impôts et taxes	6 237 950,15 €	6 375 577,11 €	6 359 978,60 €	6 485 609,76 €	+1,98%
74	Dotations	1 996 580,50 €	2 106 498,37 €	1 917 499,91 €	1 764 591,35 €	-7,97%
75	Autres produits de gestion courante	212 666,95 €	217 523,28 €	151 189,59 €	163 598,77 €	+8,21%
013	Atténuation de charges	57 056,86 €	98 823,29 €	81 464,62 €	50 317,65 €	-38,23%
76	Produits financiers	697,11 €	620,91 €	562,90 €	562,90 €	0,00%
77	produits exceptionnels (dont vente)	169 062,36 €	127 777,49 €	1 190 961,29 €	401 833,03 €	-66,26%
Sous-total recettes réelles		9 393 555,99 €	9 510 759,19 €	10 344 838,49 €	9 620 793,36 €	7,00%-
042	Op. d'ordre de transfert entre sections (dont travaux en régie et amortissements de subventions)	673 498,70 €	656 146,81 €	686 217,02 €	723 217,81 €	+5,39%
002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00 €	93 719,64 €	222 349,00 €	500 000,00 €	124,87%
TOTAL		10 067 054,69 €	10 260 625,64 €	11 253 404,51 €	10 844 011,17 €	-3,64%

Présentation graphique des recettes de fonctionnement :



La section d'investissement : retrace les opérations patrimoniales et comporte :

Pour 2019 cette section est en déficit de **9 578,38 €**.

- **En dépenses :** la construction ou l'aménagement de bâtiments, les travaux d'infrastructures, les acquisitions de matériels durables, véhicules... le remboursement du capital de la dette, les travaux réalisés en régie / opérations d'ordres...
- **En recettes :** les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département ou autres), le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA), l'excédent de fonctionnement capitalisé, la taxe d'aménagement, les dotations aux amortissements et les opérations patrimoniales.

Vu d'ensemble de la section d'investissement :

<i>INVESTISSEMENT</i> <i>Dépenses</i>		<i>INVESTISSEMENT</i> <i>Recettes</i>	
Deficit d'investissement reporté		Excédent d'investissement 2018 reporté	1 844 930,62
Remboursement taxe aménagement sur exercice antérieur	20 795,83	FCTVA	341 390,45
Dépenses d'investissement 2019 <i>(cpte 20-204-21-23)</i>	4 026 103,37	Taxe aménagement	62 632,90
		Affectation résultat 2018	1 144 488,72
		Subventions d'équipement	719 713,74
Remboursement emprunt	241 542,70	Emprunt / cautionnement	300
		Virement de la section de fonctionnement (opération d'ordre)	
		CHAPITRE 024	
CHAPITRE 040	723 217,81	CHAPITRE 040	888 624,90
<i>Amortissement subventions</i>	48 444,36	<i>Amortissements 2019</i>	633 135,56
<i>Travaux en régie</i>	653 946,31	<i>Sortie du patrimoine</i>	255 489,34
<i>Différence sur réalisation (moins value lors d'une cession)</i>	20 827,14		
Opérations Patrimoniales	61 897,02	Opérations Patrimoniales	61 897,02
Total dépenses d'investissement 2019	5 073 556,73	Total recettes d'investissement 2019	5 063 978,35

Les principales dépenses d'équipement réalisées en 2019 :

- Construction d'une nouvelle école élémentaire sur le site Jules Ferry
- Réhabilitation et équipement mobilier de la bibliothèque
- Programme voirie 2018
- Début des travaux du boulodrome et de la place de la Nation
- Travaux divers (réfection de la toiture de l'école maternelle Maurice Ravel, connexion à la fibre optique...)

Dettes :

La commune de Saint-Yrieix n'a pas contracté d'emprunt depuis 2014. Elle est faiblement endettée.

Le capital restant dû au 31 décembre 2019 s'élevait à **2 392 350 €** avec une capacité de désendettement légèrement supérieur à 1 an.

<i>En euros</i>	2015	2016	2017	2018	2019
Encours de la dette au 31 décembre N	3 506 118	3 193 746	2 894 902	2 633 902	2 392 350 €
Autofinancement Brut	1 280 967	1 352 027	2 132 839	2 238 138	1 753 473
Capacité d'extinction de la dette (en année)	2,7	2,4	1,3	1,2	1,3

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du Compte Administratif 2019

Art. L2313-1 du CGCT modifié par l'art.107 de la loi NOTRE

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE M49

OU BILAN DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le service assainissement fonctionne sur un budget annexe et autonome. Il n'est pas financé par le budget principal de la commune.

Le traitement des eaux usées est assuré par la SAUR. C'est une délégation de service public sous la forme d'un contrat d'affermage de 12 ans. Il se termine en 2022.

La SAUR, fermier, se charge de la facturation des eaux usées aux usagers et de l'encaissement de la totalité des redevances. **Elle en reverse une partie à la collectivité, encaissée sur le budget assainissement.**

Cette société assure également l'entretien des deux stations d'épuration situées aux lieux-dits « Le Bocage » et « Les Vitailles ».

1. La section de fonctionnement

Les dépenses : pour 2019, elles s'élèvent à **351 150,01 €**.

Elles concernent :

- **Les charges à caractère général** / fournitures diverses, location de matériel lors des interventions sur les réseaux par les agents municipaux / **3 369,48 €**
- **Les charges de personnel** avec le remboursement de la mise à disposition du personnel communal / **108 883,55 €**
- **Les charges financières** ou intérêts des emprunts / **6 314,83 €**
- **Les charges exceptionnelles** / **32 064,53 €**
- **Les opérations d'ordres** / dotations aux amortissements / **200 517,62 €**

Les recettes : elles s'élèvent à **537 645,25 €**

Elles sont composées :

- **Des produits des services du domaine** : surtaxe assainissement reversée par le délégataire dans le cadre du contrat d'affermage / **462 590,69 €**
- **Des dotations et participations** : prime pour épuration versée par l'agence de l'eau Adour Garonne / **25 414 €**
- **Des opérations d'ordre** : amortissement des subventions / **59 787,27 €**

Pour 2019, la section de fonctionnement du service assainissement présente en excédent de **186 495,24 €**.

2. **La section d'investissement**

Les dépenses : elles s'élèvent à **251 561,40 €** dont *67 816,20 € de travaux*.

Elles concernent :

- **les travaux réalisés dans le cadre des programmes d'investissement** / **67 816,20 €**, à savoir pour 2019 :
 - Création de branchements d'assainissement et d'une plateforme de voirie au lieu-dit « Mon Repos »/ **54 698,76 €**
 - Le solde de la création d'un collecteur eaux usées au Bocage section 4 / **4 225,44 €**
 - La recherche et la détection des réseaux enterrés rue de l'Alouette, rue Eugène Leroy et rue Georges Brassens / **8 892 €**.
- **Remboursement de l'emprunt** en capital / **115 373,13 €**
- **Opérations d'ordre** ou amortissement de subventions / **57 428,12 €**
- **Ecritures de TVA** / **10 943,95 €**

Les recettes s'élèvent à 1 598 028,76 € et se répartissent de la manière suivante :

- 1 075 228,98 € d'excédent d'investissement reporté
- 302 785,68 € d'affectation du résultat de fonctionnement 2018
- 3 437,66 € de subvention d'équipement
- 5 114,87 € de reversement de TVA par la SAUR
- 200 517,62 € d'amortissement
- 10 943,95 € d'opérations d'ordre de section à section

La section d'investissement présente un excédent de **1 346 467,36 €** contre 1 075 228,98 € en 2018.

La dette

3 emprunts d'une durée de 20 ans ont servi à financer les programmes d'investissement des années 2000. Ils s'éteindront en août 2020.

Le capital restant dû au 31 décembre 2019 est de **66 257,34 €**.

**Note de présentation brève et synthétique retraçant les
informations financières essentielles du Compte Administratif
2019
Art. L2313-1 du CGCT modifié par l'art.107 de la loi NOTRE**

**COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE M14 – V.E.F.A (Vente en l'état futur
d'achèvement)**

• **Dépenses**

- Déficit reporté : 1 206 846,49 €
- Dépenses (travaux) 2019 : 31 706,66 €
*(Réfection mezzanine + participation au frais
de raccordement à l'égout)*

Total 1 238 556,15 €

• **Recettes**

- Ventes : 449 240,92 €

- **Résultat 2019 : Déficit de 789 315,23 €**

**Note de présentation brève et synthétique retraçant les
informations financières essentielles du Compte Administratif
2019
Art. L2313-1 du CGCT modifié par l'art.107 de la loi NOTRE**

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE M14 – LOTISSEMENT LE BOCAGE 2

3 lots ont été achetés par la société NOALIS. Le déficit sera pour la 1^{ère} fois depuis 2012 en diminution.

Résultat 2019 :

Section de fonctionnement

➤ Dépenses :	39 583,33 €
<u>Total</u>	39 583,33 €
• Recettes	
➤ Ventes :	39 583,33 €
<u>Total</u>	39 583,33 €

Section d'investissement

➤ Déficit reporté :	129 073,26 €
<u>Total</u>	129 073,26 €
• Recettes	
➤ Ventes :	39 583,33 €
<u>Total</u>	39 583,33 €

Le budget Lotissement Le Bocage 2 présente un **déficit de 89 489,93 €** au 31 décembre 2019.

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du Compte Administratif 2019

Art. L2313-1 du CGCT modifié par l'art.107 de la loi NOTRE

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE M4 – CAMPING MUNICIPAL

Pour la seconde année d'exécution, le budget annexe du camping municipal présente un excédent total de **6 892,41 €**.

- **Dépenses de fonctionnement : 103 609,20 € / - 15,60% par rapport à 2018**
- **Recettes de fonctionnement : 115 714,11 € / - 5,99% par rapport à 2018**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2019 : 12 104,91 €.

1. Evolution des recettes et des dépenses de fonctionnement

✓ **Les recettes** du camping dépendent notamment du nombre de réservations et des conditions météorologiques. Elles fluctuent d'une année sur l'autre.

Pour 2019, le montant total des locations s'élèvent à **89 219,71 €** contre 109 594,04 € en 2018 soit une baisse de **18,59%**.

Un montant de 10 000 € correspondant à une partie de la subvention d'équilibre versée par le budget principal a été versé début 2019.

✓ **Les dépenses** de fonctionnement varient :

- **+14,03%** pour les charges à caractère général 75 140,15 en 2019 contre 65 893,21 € en 2018.

- **- 50,69 %** pour les charges de personnel / 28 000 € en 2019 contre 65 893,21 € en 2018.

Cette baisse s'explique par le fait que le camping n'a pas remboursé au budget principal la totalité du personnel communal mis à disposition. La régularisation sera effectuée sur l'exercice 2020.

2. La section d'investissement

Elle présente un déficit de **5 212,50 €** dû à l'acquisition de mobiliers extérieurs.

Il n'a pas été versé de subvention d'équilibre du budget principal en section d'investissement.

Ce montant devrait se réduire en 2020 avec la dotation aux amortissements.

**Note de présentation brève et synthétique retraçant les
informations financières essentielles du Compte Administratif
2019
Art. L2313-1 du CGCT modifié par l'art.107 de la loi NOTRE**

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE M14 – LOTISSEMENT LA SEYNIE

Ce budget crée lors du conseil municipal de 13 février 2019 a été voté le 30 septembre 2019.

Les budgets lotissements ayant une comptabilité de stocks, les travaux et ventes de terrains sont prévus à la section de fonctionnement, pour être transférés à la fin de l'exercice dans le compte de stocks provisoires de terrains aménagés en section d'investissement.

Les premiers travaux réalisés sont la mission de géomètre confiée à la société Brisset Veyrier Mesures et à maître Pagnat pour le permis d'aménager.

Le terrain acquis par la commune en 2017 a également été intégré.

Le prix de vente des lots est en cours d'étude et sera fixé début 2020.

Le compte de stock provisoire au 31 décembre 2019 est de **67 962,20 €**, soit un résultat déficitaire de la section d'investissement soit un résultat déficitaire de la section d'investissement du même montant.